

Fiscalité des entreprises – thématiques actuelles en matière nationale et internationale

18 juin 2024 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- Conseillers fiscaux
- Fonctionnaires fiscaux
- Experts-comptables
- Entrepreneurs
- Spécialistes financiers

Contenu

- Entrée / Sortie en bourse: aspects fiscaux d'une introduction en bourse (IPO listing) et d'une décotation en bourse (IPO delisting)
- Plans d'intéressement de collaborateurs: Retour de pratique suite à la dernière modification de la Circulaire 37 et cas spécifiques
- Restructurations transfrontalières: cas pratiques
- Fiscalité immobilière: pratiques et opportunités avec un focus sur le cas particulier des fonds immobiliers
- Assistance fiscale administrative internationale: application de la loi sur l'échange d'information et cas jurisprudentiels
- TVA: thèmes d'actualité et cas pratiques

Conditions-cadres

Des compétences solides en fiscalité sont requises.

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principales évolutions dans le domaine de la fiscalité au niveau cantonal, fédéral, voire international
 - Les récents développements sur des sujets d'actualités fiscales, et la vision des autorités fiscales
 - Développements jurisprudentiels dans le domaine de la fiscalité des entreprises
- Vous saurez
- Appliquer les nouvelles pratiques à des situations concrètes.

Responsables du séminaire et conférenciers

Thibaut de Haller, Associé, PwC Genève

Morad Laqtaïbi, Directeur, PwC Genève

Conférenciers

Swen Collomb, Responsable section expertise, Office d'impôt des personnes morale, Administration cantonale des impôts, Vaud

Olivier Comment, Directeur, PwC

Date

18.06.2024 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire (hors TVA)

CHF 730.- non-membre
CHF 640.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Pierre Dériaz, Directeur Division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Vaud

Alexandre Dumas, Responsable du SEI (Service d'échange d'informations en matière fiscale), Administration Fédérale des Contributions, Division d'échange d'informations en matière fiscale

Julien Latour, Conseiller fiscal à la Direction des affaires fiscales, Administration Fiscale Cantonale, Genève

Damiano Mezzi, Chef suppléant du Team 3 de la Division Droit, Administration Fédérale des Contributions

Charline Serre, Senior Manager, PwC

Gil Walser, Associé, PwC

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Thibaut de Haller Morad Laqtaïbi
08.45–10.00	Plans d'intéressement de collaborateurs: Retour de pratique suite à la dernière modification de la Circulaire 37 et cas spécifiques	Julien Latour Charline Serre
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Assistance fiscale administrative internationale: application de la loi sur l'échange d'information et cas jurisprudentiels	Alexandre Dumas Morad Laqtaïbi
11.15–12.00	TVA: thèmes d'actualité et cas pratiques	Olivier Comment
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–14.15	Entrée/Sortie en bourse: aspects fiscaux d'une introduction en bourse (IPO listing) et d'une décotation en bourse (IPO delisting)	Gil Walser
14.15–15.15	Fiscalité immobilière: pratiques et opportunités avec un focus sur le cas particulier des fonds immobiliers	Pierre Dériaz Swen Collomb Morad Laqtaïbi
15.15–15.45	Pause-café	
15.45–16.30	Restructurations transfrontalières: cas pratiques	Thibaut de Haller Damiano Mezzi
16.30–17.00	Conclusion	Thibaut de Haller Morad Laqtaïbi

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.